
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population d'environ 11 000 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre un :

INSPECTEUR MUNICIPAL RÉGULIER TEMPS PLEIN (URBANISME)

Sous l'autorité de la directrice du Service d'urbanisme, l'inspecteur municipal effectue les diverses tâches reliées à l'urbanisme, mais aura comme principale fonction d'effectuer les tâches reliées aux inspections (de routine ou reliées aux plaintes), de la planification jusqu'à la représentation à la cour municipale au besoin.

Principales responsabilités

- Recevoir et traiter les plaintes en matière d'urbanisme et de nuisances
- Planifier et effectuer des inspections régulières sur le territoire afin de voir au respect de la réglementation en vigueur
- Assurer le suivi des infractions et au besoin agir à titre de témoin devant les tribunaux
- Voir à l'application et au respect de la réglementation d'urbanisme et de divers règlements municipaux et provinciaux, incluant le traitement des eaux usées et le prélèvement des eaux
- Recevoir et informer les personnes requérant un permis, une autorisation ou tout simplement des renseignements
- Analyser les demandes et délivrer les permis et certificats
- Voir à l'application des règlements de la MRC de Portneuf sous la juridiction de la Ville et collaborer avec les officiers de la MRC à cet effet
- Effectuer toute autre tâche relative au bon fonctionnement du Service

Exigences

- Détenir un DEC en techniques d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou toute autre formation pertinente en urbanisme
- Posséder deux années d'expérience pertinentes reliées à la fonction
- Connaître les divers règlements provinciaux applicables à l'urbanisme ou à l'environnement
- Maîtriser les modules de la suite PG Solutions (permis et qualité des services)
- Détenir un permis de conduire (un véhicule est fourni)

Compétences

- Capacité à gérer les priorités
- Capacité à travailler sous pression et parfois avec une clientèle difficile
- Capacité à gérer les problématiques et proposer des solutions
- Diplomatie, entregent et autonomie
- Excellente maîtrise du français oral et écrit
- Intérêt pour travailler à l'extérieur

Traitement

La semaine régulière de travail est de 35 heures, du lundi au vendredi. La rémunération horaire est déterminée selon la formation et l'expérience du candidat en fonction de l'échelle salariale de la convention collective soit la classe 7, qui se situe entre 23,39 \$ et 27,23 \$. La Ville de Saint-Raymond offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux tels qu'un fonds de pension avantageux et une assurance collective.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le 23 avril 2021, 13 heures, à madame Célia Solinas, directrice du Service d'urbanisme, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à celia.solinas@villesaintraymond.com.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.